

CAPA TRAVAUX PAYSAGERS

Formations Métiers Environnement

Posté par: formations-concours

Publiée le : 12/11/2008 10:53:56

La formation vise à donner une qualification de niveau V aux élèves et leur permettre d'occuper un emploi d'ouvrier qualifié ~ Les activités concernent la réalisation et l'entretien d'un jardin ou d'espace vert. Ils vont, pendant leur formation, apprendre à réaliser les tâches effectuées par l'ouvrier qualifié en travaux paysagers, toujours dans un souci constant du respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Il devra être capable au fur et à mesure de : mettre en oeuvre les différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation d'un espace vert ou d'un jardin. Il participe au report d'un plan sur le terrain (piquetage, mise en forme). Il réalise les différents travaux d'infrastructures d'un jardin en respectant les consignes fournies. Il met en oeuvre des techniques de plantation de végétaux d'ornement (reconnaissance des végétaux; connaissances des exigences particulières vis à vis du milieu...) ; et différentes opérations nécessaires à la réalisation d'un gazon (semis ou placage) suivant les consignes reçues. assurer les différentes opérations nécessaires à la maintenance d'un espace vert ou d'un jardin. Il observe et apprécie l'état d'un espace vert et connaît les opérations d'entretien à effectuer. Il repère des anomalies et identifie les symptômes des principales maladies ou attaques parasitaires. Il maîtrise les gestes professionnels nécessaires à l'entretien d'un espace vert.

assurer l'entretien courant du matériel en respectant les règles de sécurité et diagnostiquer les pannes usuelles simples.

organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimales il prépare le matériel, les fournitures en fonction des consignes reçues ; il réalise un essai et effectue les réglages en fonction des consignes d'utilisation et du résultat obtenu ; il organise son poste de travail, dans un souci d'efficacité, d'économie d'efforts et de qualité ; il respecte les consignes de sécurité ; il réagit à une situation anormale ou imprévue, adapte son mode de conduite en fonction d'un aléa il maintient de bonnes relations avec les clients ; il procède au nettoyage, vérification et rangement des différents équipements, matériels et produits utilisés ; il s'intègre aux travaux d'équipe.

il rend compte de ses activités du travail exécuté ; il enregistre des données relatives aux travaux et aux matériels sur des documents prévus à cet effet.

il participe aux activités de la vie professionnelle et sociale : il connaît les composantes de l'entreprise ou du service espaces verts ainsi que les relations de l'entreprise avec ses partenaires il situe son activité dans le fonctionnement général de l'entreprise ; il identifie les éléments du droit du travail qui organisent la vie professionnelle ; il utilise les différents documents de la vie professionnelle et sociale et assure les différentes démarches liées à son travail, à sa protection sociale et à sa vie familiale. REMARQUE: Le matériel utilisé correspond aux outils de jardin (pelle, râteau, arrosoir...), ils utilisent également des brouettes, des chariots de chargement, du matériel motorisé tel que des tondeuses, des débroussailluses, des tracteurs...

Accès :

Le CAPA Travaux paysagers s'adresse aux élèves sortant d'une classe de 3ème, et de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté)

Cette formation peut se préparer par voie scolaire ou par voie d'apprentissage. Elle se déroule sur une période de deux ans.